



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Bibliothèque nationale de France

Question écrite n° 29837

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les difficultés du système informatique de la Bibliothèque nationale de France. En effet, il semblerait qu'il compte aujourd'hui 22 mois de retard sur le calendrier révisé en 1995. Alors que tous les logiciels auraient dû être installés en mars 1998, la date de livraison finale n'est fixée qu'en mars 2000. Tous ces retards ont un coût. La Cour des comptes note qu'en 1992 le coût de l'informatique était évalué à 700 millions de francs. Il y a un an, il a été réévalué à 862 millions. Par ailleurs, pour pallier les carences de l'informatique avec des systèmes provisoires c'est près de 50 millions de francs qui ont été investis dans le précaire. Aussi, il souhaiterait connaître les raisons des défaillances du système informatique et les mesures qui sont prises pour permettre la communication des ouvrages aux lecteurs.

Texte de la réponse

Il semble difficile de comparer le coût atteint en 1998 par le projet informatique de la Bibliothèque nationale de France (BNF) et son estimation initiale en 1992, en raison de l'évolution du contenu du projet entre ces deux dates, liée au développement des technologies de l'information et de l'internet. A l'ouverture des salles de lecture du rez-de-jardin, destinées à la recherche en octobre 1998, le nouveau système d'information de la BNF n'était pas encore stabilisé et n'a effectivement pas offert toutes les fonctionnalités prévues, en particulier pour la communication des documents en magasin. Il a donc été nécessaire d'effectuer la communication des documents sur un mode différé (document commandé la veille pour une consultation le lendemain). Un ensemble de mesures a permis d'améliorer nettement le fonctionnement du système d'information et de rétablir partiellement, depuis le 22 juin, la communication directe des documents, c'est-à-dire dans l'heure qui suit leur commande. Cette organisation de la communication a donné des résultats satisfaisants et il a été décidé de revenir progressivement à une amplitude de service plus large. En outre, un autre ensemble de travaux a permis, depuis le 26 mai, la consultation sur l'internet du catalogue BN-OPALE PLUS, qui compte plus de sept millions de notices décrivant la très grande majorité des imprimés conservés à la BNF. A la suite de l'arrêt de la collaboration entre la BNF et son principal fournisseur informatique, d'autres travaux visant à consolider le système d'information ont été programmés, parallèlement à la préparation d'un nouveau marché portant sur les services destinés aux professionnels. La consolidation de tous les services aux lecteurs (version dite V 1 du système d'information) devrait ainsi être entièrement achevée d'ici la fin de l'année prochaine. Enfin, le développement des services à distance (réservation de place et de documents) sera poursuivi en 2000.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29837

Rubrique : Archives et bibliothèques

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 mai 1999, page 2761

Réponse publiée le : 27 décembre 1999, page 7416